

# Réduction et réutilisation

Faits saillants du marché secondaire des textiles au Canada

Janvier 2023

Projet GCXE23E032, en partenariat avec :

**Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de:**  
**This project was undertaken with the financial support of:**



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada

Principaux contributeurs :

# ANRTC

ASSOCIATION NATIONALE DU RECYCLAGE TEXTILE POUR LES CAUSES CHARITABLES



DIABETES  
CANADA



RENAISSANCE



Society of  
Saint Vincent de Paul



Cerebral Palsy  
ALBERTA



En collaboration avec :



OAKDENE HOLLINS

## Table des matières

Les déchets textiles – un défi croissant .....	3
Arguments en faveur des friperies et de la réutilisation .....	4
Le paysage canadien .....	5
Chaîne de valeur des déchets textiles post-consommation .....	6
Pertinence en ce qui a trait à la responsabilité élargie des producteurs.....	7
Incidence des friperies et de la réutilisation.....	10
Incidence environnementale .....	10
Incidence économique .....	12
Incidence sociale.....	14
La voie à suivre.....	15
Références.....	18

## Les déchets textiles – un défi croissant

Le paradigme économique actuel, qui renforce le modèle d'extraction, de production, de consommation et de mise aux rebus, a poussé les ressources et les systèmes de la planète au bord de l'effondrement. La pénurie de ressources, les troubles économiques, les inégalités croissantes et la hausse des températures due au changement climatique d'origine humaine sont autant de symptômes de ce système. Peu d'industries illustrent aussi clairement ce modèle de consommation que celles de la mode et des textiles, qui sont responsables d'environ 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)<sup>(1)</sup> alors qu'elles représentent environ 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) mondial<sup>(2)</sup>. En outre, comme les taux de recyclage des textiles à l'échelle mondiale se situent autour de 12 % seulement<sup>(3)</sup>, on estime que des textiles d'une valeur totale de 675 milliards \$ CA (500 milliards \$ US) sont perdus chaque année dans les décharges et les incinérateurs du monde entier<sup>(4)</sup>. Par conséquent, le secteur des textiles continue de dépendre de matières premières vierges non renouvelables.

**10 %**   
des émissions mondiales de GES

**2,5 %** du PIB mondial

**\$ CA 675**   
milliards mis en décharge

Outre l'empreinte carbone des textiles, la production des matières premières en fibres naturelles telles que le coton nécessite de grandes quantités de terres, d'eau, d'engrais et de pesticides, tandis que les matières synthétiques à base de combustibles fossiles telles que le polyester peuvent rejeter des milliers de tonnes de microplastiques et polluer les cours d'eau<sup>(5)</sup>. L'industrie de la production textile contribue à 20 % des eaux usées industrielles<sup>(6)</sup>.

Le problème est exacerbé par des tendances récentes, telles que les entreprises de mode jetable qui vendent des articles de piètre qualité produits dans des usines dangereuses par des travailleurs mal payés<sup>(7)</sup>, ou les entreprises de commerce électronique ultra-pratique, qui promettent une livraison le lendemain et des retours gratuits grâce à un réseau logistique du dernier kilomètre inefficace<sup>(8)</sup>.

Au Canada, le marché de l'habillement a été évalué à 26,4 milliards \$ CA en 2021 et devrait dépasser les 28 milliards \$ CA d'ici 2024<sup>(9)</sup>. Les sondages sur les dépenses des ménages menées par Statistique Canada montrent qu'en 2019, un ménage canadien type dépensait en moyenne 3 344 \$ CA par an en vêtements et en accessoires, et 1 124 \$ CA en ameublement pour la maison<sup>(10)</sup>. En ce qui concerne les émissions de GES, le pays poursuit ses efforts avec le plan *La carboneutralité d'ici 2050*, qui comprend un objectif pour 2030 représentant une réduction de 815 Mt d'éq. CO<sub>2</sub> à 511 Mt d'éq. CO<sub>2</sub> (soit une réduction de 37 % à l'échelle de l'économie)<sup>(11)</sup>. Cela signifie que tous les secteurs doivent trouver des moyens de réduire leur incidence négative sur l'environnement et de contribuer à l'objectif de réduction des GES, et l'économie circulaire constitue un élément clé de la réponse de l'industrie des textiles.

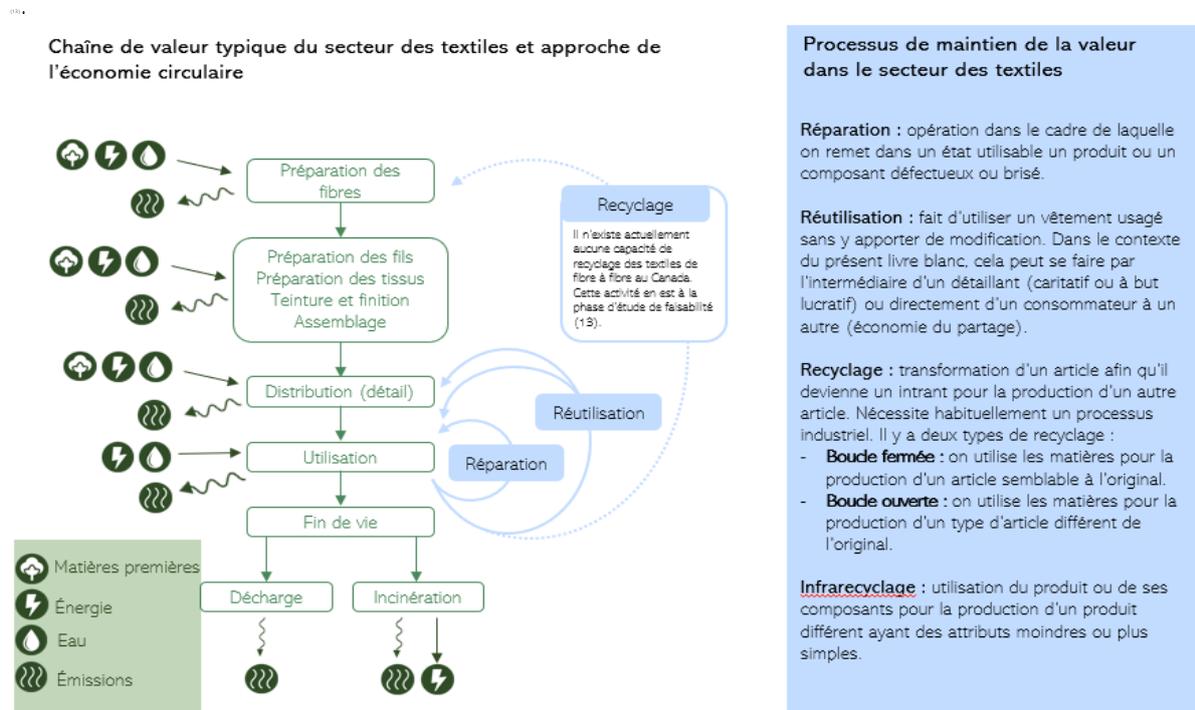
 Le paradigme linéaire actuel de l'industrie textile a conduit à des répercussions environnementales négatives et à des inefficacités économiques. L'économie circulaire fournit un cadre permettant de tirer le meilleur parti des textiles avant leur mise en décharge tout en réduisant au minimum les effets négatifs en amont et en aval. Le Canada dispose d'un marché des textiles d'occasion mature, fortement influencé par les organisations caritatives. Il existe des possibilités de développer et d'exploiter ces capacités d'une manière écologique et rentable.

## Arguments en faveur des friperies et de la réutilisation

L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation fondé sur les principes suivants : 1) éliminer les déchets et la pollution, 2) faire circuler les matières et les produits existants à leur valeur maximale le plus longtemps possible et enfin, 3) régénérer la nature lorsque cela est possible. Elle s'est imposée ces dernières années comme une voie de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, où la prospérité économique et le bien-être collectif sont dissociés des répercussions néfastes sur l'environnement.

La prolongation de l'utilisation et de la valeur des produits grâce aux processus de maintien de la valeur, tels qu'ils sont décrits ci-dessous, constitue un puissant levier pour le secteur des textiles afin de réduire l'extraction des ressources, les émissions de carbone et d'autres répercussions environnementales tout au long du cycle de vie des produits. Trois processus de maintien de la valeur sont particulièrement pertinents pour les textiles : la réparation, la réutilisation (y compris le réemploi des vêtements et la réutilisation d'autres textiles) et le recyclage. La réparation des textiles demeure une tendance émergente au Canada, avec une portée et une incidence limitées. Le recyclage, quant à lui, nécessite des investissements importants dans des infrastructures spécialisées qui peuvent prendre des années<sup>(12)</sup>. C'est donc la réutilisation qui offre le plus grand potentiel à court et à moyen termes pour l'industrie textile en ce qui a trait à l'atténuation de ses répercussions.

Au sein de l'industrie textile, des organisations caritatives comme l'Armée du Salut facilitent la réutilisation des textiles depuis plus d'un siècle. Plus récemment, il y a eu une multiplication des initiatives, des organisations et des modèles d'affaires visant à prolonger la durée de vie des vêtements et à développer des marchés secondaires pour les textiles usagés. Ensemble, les organisations caritatives et les entreprises sociales émergentes de l'écosystème de la réutilisation des textiles fournissent des canaux pour détourner les textiles portables ou réutilisables des décharges ou des incinérateurs, de façon à s'attaquer aux effets négatifs de leur élimination



En plus d'atténuer l'incidence en aval, la réutilisation pourrait également réduire partiellement la consommation ainsi que l'incidence en amont connexe de nouveaux produits textiles. Une étude réalisée par la Fondation Ellen MacArthur et McKinsey indique que si les tendances de consommation actuelles se poursuivent, les répercussions négatives de l'industrie textile augmenteront considérablement d'ici le milieu

du siècle. Plus précisément, l'utilisation de matières premières vierges non renouvelables – y compris de combustibles fossiles pour la production de fibres synthétiques, d'engrais et de produits chimiques de transformation – passera de 98 millions de tonnes en 2015 à 300 millions de tonnes d'ici 2050, et la part de l'industrie en ce qui a trait aux émissions de carbone, dans un scénario de réchauffement climatique modeste, passera de 2 % à 26 % au cours de la même période<sup>(4)</sup>. À plus court terme, les effets de l'industrie des textiles sur les indicateurs de pollution et l'incidence sur le changement climatique devraient augmenter de près de 50 % entre 2016 et 2030<sup>(14)</sup>. La croissance de la réutilisation et des marchés secondaires ainsi que les changements fondamentaux dans l'état d'esprit des consommateurs et les modèles d'affaires sont essentiels pour contrecarrer cette tendance.

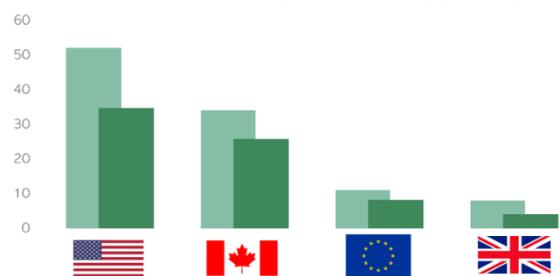


Il existe une variété de modèles d'affaires pour la réutilisation des textiles, mais la revente par des organisations caritatives est celle qui a l'incidence et la portée les plus grandes. En outre, les citoyens canadiens sont très motivés à l'idée de changer la donne et d'aider les moins privilégiés en faisant des dons à des organisations caritatives<sup>(15)</sup>.

## Le paysage canadien

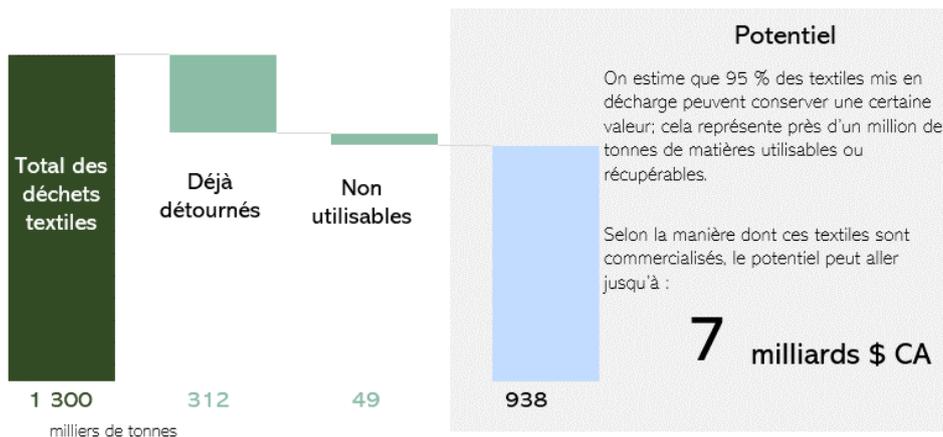
Les répercussions de l'industrie de l'habillement sont une réalité mondiale, mais la situation varie d'un pays à l'autre en raison des différences en matière d'infrastructure, de culture et de politique. Si l'on considère les principales économies occidentales sur le plan de la production de déchets textiles, on constate des différences notables entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Alors qu'un Britannique produit environ 8 kg de déchets textiles par an<sup>(16)</sup>, un citoyen de l'Union européenne (EU) en produit 11<sup>(17)</sup>. De ce côté-ci de l'Atlantique, la production de déchets textiles s'élève à 37 kg par habitant au Canada<sup>(18)</sup> et à 52 kg par habitant aux États-Unis<sup>(19)</sup>.

Production de déchets textiles par habitant (kg par an)  
Déchets textiles mis en décharge par habitant (kg par an)



Les canaux de réutilisation des textiles et la gestion des données correspondante sont fragmentés à l'échelle du Canada. Toutefois, les preuves existantes suggèrent que la réutilisation des textiles représente une importante occasion manquée pour le Canada. Selon une étude récente commandée par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)<sup>(20)</sup>, sur les 1,3 million de tonnes de vêtements usagés ou mis aux rebus générés au Canada chaque année, seulement 24 % sont détournés vers la réutilisation ou l'infrecyclage, tandis que les 76 % restants sont envoyés à la décharge (près d'un million de tonnes chaque année). Une partie importante de ce flux de déchets est vraisemblablement constituée de produits importés, puisque les importations représentaient près de 80 % du marché canadien des textiles selon les données de 2015<sup>(21)</sup>. En outre, jusqu'à 95 % des déchets textiles qui finissent dans les décharges pourraient être réutilisés ou traités pour leur valeur matérielle<sup>(20)</sup>, ce qui représente un avantage économique potentiel de 7 milliards \$ CA<sup>1</sup>.

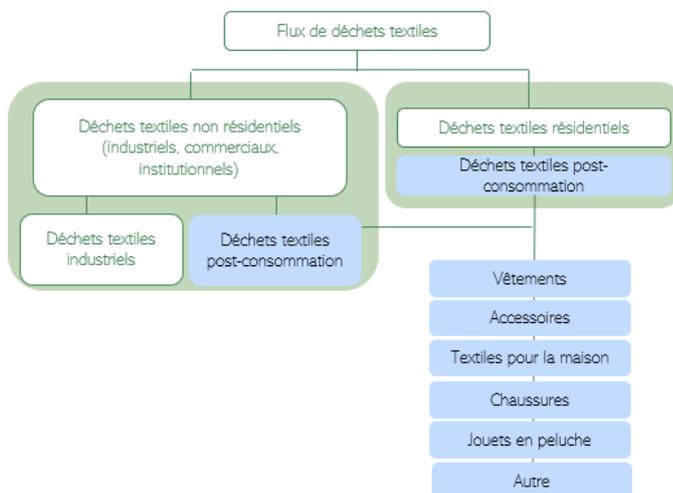
<sup>1</sup> En supposant une limite supérieure extrapolant la valeur marchande actuelle de la réutilisation.



Le Canada rate une occasion importante de réduire les déchets textiles et de les détourner des décharges grâce à des marchés secondaires permettant de maintenir les produits textiles à la plus haute valeur possible.

### Chaîne de valeur des déchets textiles post-consommation

Le terme « textiles post-consommation » désigne tous les textiles d'occasion, à l'exception des déchets commerciaux et industriels; les canaux de collecte pour le retraitement et le recyclage varient. Il semble que le marché en place soit principalement géré par des organisations caritatives dont les mesures restent à quantifier. Il est intéressant de noter que 95 % des textiles collectés par les organisations caritatives sont détournés de la mise en décharge.

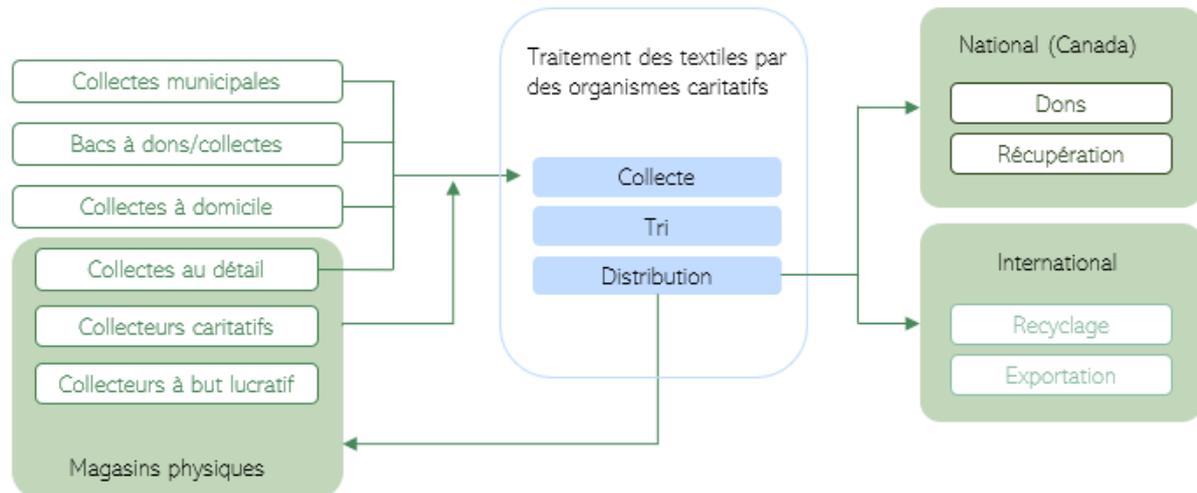


Les plus grandes de ces organisations caritatives sont regroupées sous la bannière de l'Association nationale du recyclage textile pour les causes charitables (ANRTC), et leur portée dans la chaîne de valeur des textiles post-consommation va bien au-delà de la simple revente. Avec plus de 5 100 points de collecte à l'échelle des provinces, ces entités se chargent de la collecte des textiles de différentes sources, mais aussi du tri et de la distribution vers différents canaux. Ce processus est illustré ci-dessous.

Les membres de l'ANRTC peuvent être répartis en trois catégories en fonction de leur portée dans la chaîne de valeur :

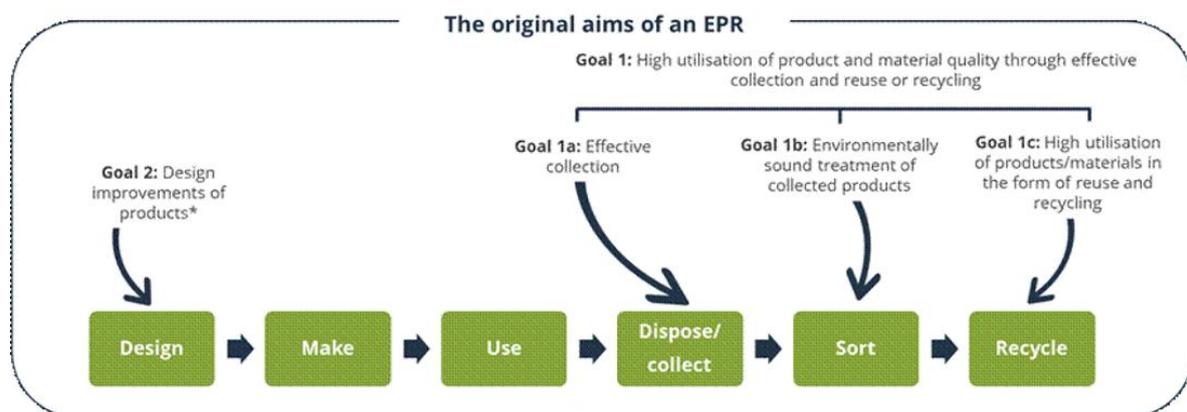
- les organisations caritatives qui collectent et trient les déchets textiles, puis vendent les textiles au sein de leurs friperies;
- les organisations caritatives qui collectent et trient les déchets textiles, puis vendent les textiles à des friperies à but lucratif;
- les organisations caritatives qui collectent et trient les déchets textiles, puis vendent les matières à des organisations qui exportent les déchets ou infrarecyclent les matières.

Bien que les organisations caritatives demeurent dominantes sur le marché secondaire canadien des textiles, on a constaté une augmentation du nombre de friperies physiques à but lucratif ainsi que de la popularité des plateformes de commerce électronique de marque et d'économie du partage. Il y a peu de données sur les canaux de réutilisation informels et ne faisant pas partie de l'ANRTC en raison de leur nature fragmentée; par conséquent, la vue d'ensemble de la portée, de la dynamique et de l'incidence des marchés secondaires fait actuellement défaut pour les textiles post-consommation au Canada.



### Pertinence en ce qui a trait à la responsabilité élargie des producteurs

La responsabilité élargie des producteurs (REP) est un outil d'élaboration de politique visant 1) à promouvoir l'utilisation élevée des produits et la qualité des matières grâce à une collecte et à une réutilisation ou à un recyclage efficaces, et 2) à encourager l'amélioration de la conception des produits<sup>(22)</sup>. La REP implique à la fois des responsabilités financières (financement des coûts opérationnels et administratifs liés à la gestion des déchets) et des responsabilités physiques (établissement d'organisations de responsabilité des producteurs, qui seront chargées de coordonner les collectes physiques et de garantir un traitement ultérieur responsable, entre autres responsabilités de gouvernance).



Au Canada, la REP est réglementée au niveau provincial, et le nombre et la portée des programmes de REP ne cessent de croître, couvrant désormais une variété de flux de gestion des déchets tels que ceux des produits électroniques, des piles et des emballages de produits ménagers, pour n'en citer que quelques-uns. Les textiles ne figurent pas actuellement dans les plans d'action à court terme pour la REP

au Canada. Ailleurs dans le monde, la France est le seul pays à avoir introduit et mis en œuvre une REP obligatoire pour les textiles. En décembre 2022, l'élaboration du programme de la Suède était toujours en cours, mais le calendrier de mise en œuvre n'avait pas été finalisé. Le projet de loi précédent prévoyait une mise en œuvre progressive sur plusieurs années, les collectes de textiles sous licence devant commencer le 1<sup>er</sup> janvier 2024<sup>(23)</sup>. Les décideurs politiques du Royaume-Uni, de l'UE et de l'Australie ont également commencé à explorer les options potentielles<sup>(24)</sup>.

La question de savoir si la REP est appropriée pour les déchets textiles et la détermination de son incidence potentielle sur le modèle de revente caritative continuent de faire l'objet de débats au Canada et ailleurs. Une préoccupation majeure pour les collecteurs caritatifs est le fait qu'une mauvaise conception du programme de REP pourrait encourager une plus grande collecte, mais mener en fin de compte au même niveau de mise en décharge, d'incinération ou d'exportation et d'infrecyclage des textiles, désavantageant ainsi les opérations de réutilisation. Comme l'a décrit le Dr Calvin Lakhan dans un article rédigé pour *Advanced Waste Solutions*<sup>(25)</sup>, le nœud du problème est que les textiles usagés sont des produits de valeur soutenant un réseau de collecte sans mesures d'incitation politique. Il convient toutefois de souligner que le coût actuel de la gestion des déchets textiles ne tient pas compte du coût supplémentaire du tri et de la distribution aux fins de réutilisation et de recyclage au Canada.



Le « coût net total » réel de la gestion des déchets textiles, c'est-à-dire le coût de la collecte, du tri, de la préparation en vue de la réutilisation et du recyclage au Canada *par type de produit ou de matière* moins les recettes provenant de la (re)vente des produits et des matières, constitue une lacune importante dans les données. En s'appuyant sur les travaux existants commandés par ECCC pour l'établissement d'une base de preuves, les membres de l'ANRTC cherchent à cerner des possibilités d'amélioration et d'harmonisation du système de gestion des données pour les flux de textiles post-consommation et les valeurs marchandes.

L'intégration de la REP au secteur caritatif et à but non lucratif est en outre compliquée par les préoccupations concernant la propriété des matières et les bénéficiaires des activités de réutilisation et de recyclage. En effet, bien que la REP impose aux producteurs la responsabilité financière et physique des matières en fin de vie, les producteurs auraient également droit aux recettes tirées de la vente de ces matières comme compensation pour leurs coûts. Comme l'indique le Dr Lakhan, à l'heure actuelle, les implications d'un modèle de responsabilité totale des producteurs ne sont pas claires pour les collecteurs de textiles usagés, en particulier dans le milieu caritatif/sans but lucratif. Les responsables commerciaux du cycle de vie (producteurs) pourraient en fin de compte décider de s'appuyer sur les réseaux de collecte en place (plutôt que de se charger de la collecte eux-mêmes) et désigner certaines organisations comme fournisseurs de services privilégiés. Il est tout à fait possible que les organisations caritatives et à but non lucratif entrent par la suite en concurrence avec d'autres collecteurs pour devenir des fournisseurs de services, ce qui entraînerait un retour à un processus de soumission et d'appel d'offres.

### Incidence de la REP pour les textiles en France

Bien que d'innombrables collecteurs et transformateurs de textiles réclament plus de matières, moins de 15 % des textiles usagés sont recyclés (aux États-Unis). Les initiatives volontaires de recyclage et de réutilisation ont eu peu d'influence sur le problème des déchets. Les innovations émergentes qui permettraient aux entreprises d'extraire les fibres des textiles usagés et de transformer les matières récupérées en nouveaux produits sont loin d'être viables ou de pouvoir être mises à l'échelle.

La France, seul pays au monde à s'être doté d'une loi sur la REP pour les textiles, a atteint un taux de collecte de 39 % en 2020, en hausse par rapport au taux de 27 % enregistré en 2013. Près de 60 % des vêtements, des articles de linge et des chaussures collectés sont réutilisés, et moins de 1 % est envoyé à la décharge.

Les données du programme français de REP pour les textiles pourraient constituer une référence précieuse bien qu'il faille tenir compte du contexte canadien (distances de transport et implications sur le plan des coûts).

À cet égard, les intervenants canadiens pourraient tirer des leçons du processus en cours d'élaboration d'une option de REP pour les textiles et de consultation des intervenants (prévue pour la fin de 2022) au Royaume-Uni. L'homologue britannique de l'ANRTC, la Charity Retail Association (CRA), a souligné les éléments suivants qu'il faut prendre en considération afin de s'assurer que la REP pour les textiles (dans le contexte britannique) a une incidence environnementale et sociale positive, et appuie la capacité continue des magasins caritatifs à recueillir des fonds pour de **bonnes** causes(26) :

- Un soutien financier est offert pour la réutilisation; l'objectif de ce soutien est de garantir que la réutilisation est toujours l'approche la **plus** rentable pour quiconque traite des textiles usagés.
- De solides objectifs sont établis pour l'augmentation de la réutilisation.
- Le financement de nouvelles activités appuie et complète les activités de réutilisation existantes au Royaume-Uni.
- Il existe de véritables incitations financières, par l'entremise de frais plus faibles, encourageant la production de vêtements qui durent plus longtemps et sont mieux adaptés à la réutilisation.
- Le modèle de gouvernance et le processus décisionnel pour la REP comprennent une représentation des secteurs existants de la vente au détail et de la réutilisation caritatives.

## Incidence des friperies et de la réutilisation

### Incidence environnementale

Avec le système actuel, le Canada détourne déjà chaque année plus de 300 kt de textiles des décharges et de l'incinération, ce qui, selon les estimations de l'Agence européenne pour l'environnement, peut représenter entre 4,5 et 10,5 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub><sup>(27)</sup>. De plus, les textiles post-consommation représentent généralement 5 à 7 % des déchets mis en décharge au Canada<sup>(28)</sup>, et on estime que 360 kt de fibres biodégradables vont directement à la décharge chaque année, ce qui contribue aux émissions de méthane, un puissant gaz à effet de serre.

Il est important de rappeler que le fait de prolonger l'utilisation des textiles offre des avantages non seulement en aval, grâce à la réduction des GES émis par les décharges, mais aussi en amont, comme moins d'eau, d'énergie et de matières premières sont nécessaires. **Encourager les consommateurs à prolonger la durée de vie d'un vêtement de seulement neuf mois avant de s'en débarrasser pourrait réduire l'incidence de ce vêtement en matière d'émissions de 20 à 30 %**, tandis que trouver une personne prête à donner une deuxième vie à un vêtement usagé peut permettre d'économiser plus de 2 000 litres d'eau<sup>(29)</sup>.



La réutilisation des déchets textiles par l'entremise d'organisations caritatives et de programmes à but non lucratif reste la plus importante occasion de détournement des

Au Canada, un pourcentage important des déchets détournés des décharges est orienté vers des options de réutilisation plutôt que de recyclage, comme les taux de recyclage des plastiques et des produits recyclables actuels sont plutôt faibles (environ 20 %<sup>(30)</sup>). La réutilisation des déchets textiles par l'entremise d'organisations caritatives et de programmes à but non lucratif reste donc la plus importante occasion de détournement des décharges, et les programmes caritatifs jouent un rôle important à cet égard. À elles seules, les friperies de l'Armée du Salut ont détourné près de 12,5 millions de kilos de textiles de la mise en décharge en 2021<sup>(31)</sup>, ce qui équivaut à une réduction de 189 915 à 443 135 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Ce total public exclut les petits magasins gérés sous

la bannière Magasin d'occasion de l'Armée du Salut; le total réel estimé est plus proche de 16 millions de kilos de déchets textiles.

Le partenariat entre les opérateurs du secteur de la réutilisation et les municipalités s'est avéré être un autre levier important pour détourner les déchets textiles de la mise en décharge vers la réutilisation. Par exemple, pour réduire les volumes élevés de textiles envoyés dans les décharges, les villes de Markham (Ontario) et de Brandon (Manitoba) ont interdit les déchets textiles dans les collectes résidentielles en bordure de trottoir. En outre, plus de 160 municipalités canadiennes participent à un programme pilote national de recherche et de réacheminement des textiles pour étudier l'incidence du détournement des textiles des décharges. Ces programmes garantissent la mise en place de bacs de détournement des textiles autour des parcs et des centres communautaires, en plus des services de collecte caritatifs existants. Le projet comprend également des guides permettant aux consommateurs de déterminer quels textiles sont acceptables. Les programmes constituent un modèle utile pour les municipalités qui cherchent à atteindre leurs propres objectifs en matière d'empreinte carbone et à amplifier leur incidence sociale en s'attaquant au problème des déchets textiles.



Les intervenants des programmes municipaux de réacheminement des textiles ont observé que les résidents sont déjà habitués à séparer les matières de valeur (réutilisables ou recyclables) des flux de déchets ménagers dans le cadre des programmes de collecte locaux. L'ajout d'une collecte distincte des déchets textiles était donc réalisable, car elle ne nécessitait pas de changement radical des comportements.

## Markham (Ontario) – une pionnière du détournement des déchets textiles

Le conseil municipal de Markham a lancé un programme de recyclage des textiles en 2016, guidé par les conclusions d'une étude approfondie menée auprès des résidents au moyen de groupes de discussion. On attribue son succès aux partenariats avec l'Armée du Salut, Diabète Canada et STEPS for Recovery. Depuis le lancement de ce programme, plus de 4 000 tonnes de textiles ont été détournées des décharges<sup>(32)</sup> en vue d'activités de réutilisation et de recyclage. Ce partenariat met l'accent sur la mobilisation des résidents, le placement stratégique de bacs de collecte dans les aires communes et le comarquage de la campagne afin que les résidents sachent à quoi servent leurs dons. Il a également mis en évidence le besoin d'installations supplémentaires pour le traitement de tous les textiles entrants.

L'une des principales conclusions tirées de ce programme est que le traitement de grandes quantités de déchets demeure un défi majeur pour de nombreuses municipalités, et qu'il faut développer les programmes de ce type de manière organique pour éviter les surcharges. On peut prodiguer des conseils similaires aux municipalités qui envisagent d'interdire la mise en décharge des textiles, car les systèmes en place sont souvent incapables de faire face à la grande quantité de déchets textiles collectés, et **il faut investir dans la logistique et les espaces de traitement avant de mettre en œuvre une telle législation.**



## Réutilisation pour l'environnement

### Occasions

- Développer l'infrastructure et les capacités logistiques des programmes de récupération afin de détourner de la mise en décharge davantage de textiles potentiellement réutilisables. Selon les premières estimations, les possibilités de détournement de la mise en décharge sont de l'ordre de plus de 900 kt.
- Continuer à développer et à affiner les partenariats entre les municipalités et les organismes caritatifs avec des capacités opérationnelles
- Améliorer la visibilité des programmes en les reliant directement aux objectifs régionaux, nationaux et internationaux de réduction des émissions de GES

### Défis

- Sensibiliser et mobiliser le public quant aux effets environnementaux de la mode jetable et aux avantages potentiels des friperies et de la réutilisation
- Harmoniser les politiques et les règlements nationaux et provinciaux en matière d'économie circulaire afin de mettre en place des mesures incitatives pour la réparation et la réutilisation
- Déterminer le niveau d'incidence (économique, environnementale et sociale) de l'ensemble du secteur de la collecte des textiles
- S'attaquer à la collecte des textiles dans les immeubles multirésidentiels, dont les taux de détournement sont souvent beaucoup plus faibles et qui présentent des défis uniques

### Lacunes

- Méthodologie pour la collecte et l'échantillonnage de données afin de quantifier la portée et l'incidence de la réutilisation des textiles par l'entremise de canaux ne faisant pas partie de l'ANRTC. Un autre défi consiste à établir un système de gestion des données qui inclut à la fois les entités caritatives et non caritatives.
- Flux de matières et flux économique le long de la chaîne de valeur des déchets textiles, permettant de quantifier le « coût net total » de la gestion des textiles conformément aux principes de l'économie circulaire, et d'accorder la priorité à la réparation et à la réutilisation
- Renseignements clairs sur les effets environnementaux et les compromis des différentes pratiques de détournement, comme la collecte des bacs et les dons sur place

## Incidence économique

Le marché des friperies et de la réutilisation des vêtements offre plusieurs possibilités d'amplifier les avantages économiques déjà importants obtenus à ce jour. Bien que le marché canadien ait déjà une valeur estimée à 3 milliards \$ CA<sup>(33)</sup>, le potentiel d'expansion, comme on l'a vu précédemment, pourrait être de 7 milliards \$ CA supplémentaires. Pour les collecteurs caritatifs, cela signifie qu'il existe une importante occasion d'augmenter les revenus et les bénéfices de leur organisation caritative mère. L'examen de la situation au Royaume-Uni peut être instructif : en 2018, le marché de l'occasion du Royaume-Uni représentait environ 2,5 milliards £ (4,2 milliards \$ CA)<sup>(34)</sup>, dont environ 700 millions £ de recettes pour les magasins caritatifs<sup>(35)</sup> et 295 millions £ de contribution du commerce de détail caritatif<sup>(36)</sup>. Cela montre que le secteur canadien a l'occasion de transformer le potentiel du marché en dons à un taux de près de 40 %, augmentant ainsi l'incidence et la portée des programmes.

L'accès à des vêtements d'occasion de qualité offre également des avantages directs aux particuliers. Un rapport récent du WRAP indique que dans le contexte actuel de la crise du coût de la vie, les ménages du Royaume-Uni pourraient économiser jusqu'à 280 £ (plus de 450 \$ CA) en réutilisant des articles qui seraient autrement jetés<sup>(37)</sup>. Même si en novembre 2022, l'inflation était plus élevée au Royaume-Uni qu'au Canada, les friperies caritatives permettent aux ménages de se procurer des vêtements de qualité à un prix abordable, peu importe leur revenu.

D'autre part, l'économie canadienne devrait croître au cours des cinq prochaines années, ce qui augmentera le revenu disponible des particuliers et donnera ainsi aux consommateurs la liberté d'opter pour des biens plus neufs et plus dispendieux<sup>(38)</sup>. Il est important de traduire le besoin à court terme d'articles réutilisés de qualité en un changement culturel durable et à long terme, afin que le marché des friperies et de la réutilisation puisse prospérer et devenir le nouveau mode de magasinage privilégié.

En ce qui concerne l'emploi, une analyse plus approfondie de l'incidence des friperies au Canada est requise. Actuellement, les membres de l'ANRTC à l'échelle du Canada emploient plus de 5 500 personnes, principalement pour la vente au détail, la logistique et d'autres fonctions opérationnelles, mais cela ne représente qu'une petite partie du secteur. L'une des répercussions attendues de l'intensification de la réutilisation des textiles est l'augmentation des emplois nationaux au sein de ces fonctions, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur les emplois dans le secteur manufacturier, surtout dans les pays à revenu moyen et faible, où sont fabriqués la plupart des vêtements<sup>(39)</sup>.

### Étude de cas de réutilisation des textiles fondée sur des données

ReShare est un collecteur de textiles basé aux Pays-Bas. Son objectif est de réduire considérablement la quantité de déchets résultant des vêtements jetés tout en continuant à fournir des vêtements de haute qualité et abordables aux clients. Cependant, l'effort manuel associé au traitement, à l'examen et à la tarification des textiles post-consommation exigeait de l'expertise et du temps, ce qui limitait le type d'employés pouvant être recrutés pour l'examen et menaçait de nuire à l'efficacité du traitement.

*« Il est difficile de confirmer que les vêtements sont d'une qualité suffisante pour pouvoir être revendus, puis de fixer un prix équitable. Nos employés doivent savoir exactement ce qu'ils doivent rechercher, ce qui demande du temps et des connaissances et n'élimine pas le risque d'erreur humaine. » – Leon te Riele, chef de rayon, ReShare*

Grâce à sa collaboration avec Capgemini dans le cadre de l'adoption de la solution Circle alimentée par l'intelligence artificielle (IA), ReShare a pu non seulement accélérer le processus d'examen des produits, mais aussi s'assurer que chaque article est examiné avec le même niveau d'expertise. Par conséquent, ReShare a pu maximiser la quantité de vêtements réutilisés qui parviennent au magasin. En outre, en réduisant les besoins en expertise sur les marques et les produits, la solution numérique permet à ReShare

Dans l'ensemble, les perspectives économiques du marché de la réutilisation des textiles au Canada sont positives et offrent aux collecteurs caritatifs une occasion importante de poursuivre leur croissance et de remplir leur mission respective. Le marché canadien des vêtements devrait continuer à croître à un taux de 4,5 % par an au cours des prochaines années<sup>(40)</sup>, tandis que le marché des friperies et de la réutilisation des vêtements connaîtra une croissance de plus de 16 %<sup>(41)</sup>. Une partie de cette croissance entraînera l'émergence de nouveaux acteurs sous la forme de plateformes d'économie du partage en ligne, de marques établies proposant leurs propres canaux d'occasion ou services de réparation, et d'autres acteurs à but lucratif dotés de nouveaux modèles d'affaires.

Ce paysage concurrentiel et la faible concentration des parts de marché peuvent exercer une pression sur la chaîne d'approvisionnement en amont et encourager l'innovation. Les collecteurs caritatifs devront également se concentrer sur la proposition de valeur, la communication et les opérations efficaces fondées sur des données pour tirer le meilleur parti de l'occasion. Exemple de l'utilisation de données dans le cadre d'opérations de réutilisation des textiles : ReShare, un collecteur de textiles de premier plan et partenaire de l'Armée du Salut des Pays-Bas<sup>(42)</sup>. Cette organisation cherchait à accroître l'efficacité des processus d'examen et de tarification des articles en tirant parti de la puissance des données et de l'intelligence artificielle. Les intervenants de l'industrie canadienne, y compris les collecteurs, les trieurs et les évaluateurs, pourraient également étudier des possibilités d'innovation similaires afin d'alléger le fardeau des nouveaux employés et de maximiser les revenus tirés de la revente.

## Réutilisation pour l'économie

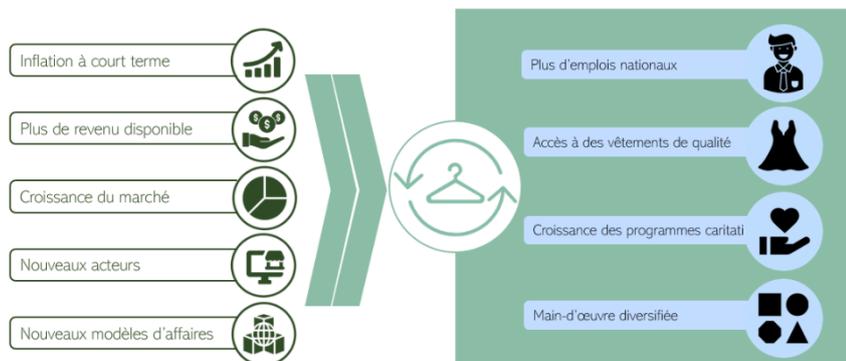
Occasions	Défis	Lacunes
<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les niveaux de détournement des textiles et saisir l'occasion manquée représentant jusqu'à 7 milliards \$ CA de bénéfices économiques supplémentaires pour le Canada</li> <li>S'appuyer sur la perception désormais courante de la mode d'occasion comme une solution de rechange</li> <li>Mobiliser la génération Z pour faire évoluer son état d'esprit, alors qu'elle devient le groupe de consommateurs le plus répandu sur le marché <sup>(46)</sup></li> <li>Exploiter les technologies et les canaux numériques pour optimiser et faire croître la réutilisation, comme les passeports de produits permettant de déterminer la nature des matières et d'en assurer le suivi, les plateformes de gestion des données et les médias sociaux pour la sensibilisation du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'absence de systèmes normalisés de gestion des données et de suivi des déchets peut entraver la prise de décision en ce qui a trait à l'investissement dans les infrastructures et d'autres initiatives impliquant des stratégies numériques.</li> <li>Développer et étendre la dynamique visant à faire évoluer l'état d'esprit des consommateurs pour qu'ils préfèrent la réutilisation et la suffisance à l'achat de nouveaux produits, même en période de croissance économique et d'augmentation du revenu disponible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre le rendement de base sur le plan du volume de textiles traités, vendus et transmis aux fins d'élimination, ainsi que les coûts d'exploitation connexes.</li> <li>Comprendre le sentiment des consommateurs à l'égard des produits textiles d'occasion ainsi que les leviers disponibles</li> <li>Comprendre les initiatives actuelles de réparation, d'entretien, de suprarécyclage et de réutilisation, ainsi que leur incidence</li> </ul>

## Incidence sociale

Les principaux avantages sociaux liés à tout collecteur caritatif sont ceux qui sont directement liés aux activités des organisations caritatives mères. On estime que les membres de l'ANRTC aident chaque année plus de 8 600 000 personnes dans le cadre de leurs diverses activités. Si l'on prend l'exemple de l'Armée du Salut, cela se traduit par 1,4 million de personnes ayant reçu de la nourriture ou des vêtements, près de 4 millions de repas servis et même une aide apportée à 1 900 victimes de la traite des personnes<sup>(31)</sup>. Dans le secteur caritatif canadien élargi, les statistiques sectorielles d'Imagine Canada reflètent l'avantage dont jouissent les organisations caritatives sur le plan de la réputation, puisque 80 % des Canadiens déclarent

avoir une grande ou une certaine confiance envers les organisations caritatives<sup>(43)</sup>. En outre, le rapport indique qu'environ 41 % des Canadiens font du bénévolat pour des organisations caritatives ou sans but lucratif.

### Facteurs de marché et incidence sociale souhaitée



Un autre aspect social important des organisations caritatives est la diversité de leur main-d'œuvre. Un rapport publié en 2022 par Imagine Canada indique que les femmes, les immigrants, les Noirs et les peuples autochtones sont surreprésentés au sein de la main-d'œuvre des organisations caritatives par rapport à l'ensemble de l'économie canadienne. Les femmes représentent 77 % des employés des organisations sans but lucratif, soit nettement plus que la proportion de 49 % qu'elles représentent dans l'ensemble de l'économie. Les immigrants représentent 46 % de la main-d'œuvre des organisations caritatives, soit près du double de ce qu'ils représentent dans l'ensemble de l'économie; de plus, comme le Canada augmente ses niveaux d'immigration, le rôle des organisations caritatives en tant que fournisseurs d'un premier emploi pour les immigrants devrait devenir de plus en plus important. Enfin, la communauté des travailleurs noirs et celle des travailleurs autochtones représentent chacune 5 % de la main-d'œuvre des organisations caritatives, alors qu'elles représentent respectivement 3 % et 4 % du paysage canadien élargi<sup>(44)</sup>.

Occasions	Défis	Lacunes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Promouvoir la mission sociale et l'incidence des organisations caritatives dans le domaine de la collecte de textiles</li><li>• Permettre aux citoyens de donner et de réutiliser des textiles en étant sûrs de leur contribution à la communauté</li><li>• Établir des liens avec de petites entreprises sociales et organisations caritatives prenant part à la collecte et à la réutilisation des textiles, ces entreprises et organisations pouvant bénéficier de l'adhésion à l'ANRTC (par exemple, elle pourrait leur permettre de renforcer leur crédibilité et d'apprendre des pratiques exemplaires)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Comme les diverses organisations caritatives ont des missions et des domaines d'action différents, il est difficile de démontrer une incidence globale consolidée.</li><li>• Les opérateurs se faisant passer pour des organisations caritatives et trompant le public pourraient éroder la confiance et mettre en péril les initiatives de collecte et de réutilisation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Absence d'une méthodologie permettant de traduire l'incidence des collecteurs de textiles en bénéfices sociétaux rendus possibles par les organisations caritatives</li><li>• Repérer les petites entreprises sociales et organisations caritatives et établir des liens avec elles pour mieux comprendre et soutenir leurs causes</li></ul>

### La voie à suivre

Le marché des friperies et de la réutilisation des textiles au Canada semble être à un point d'inflexion, alors que la perception des clients, les modèles d'exploitation et la faisabilité économique convergent d'une manière qui favorisera la croissance au cours des années à venir. Dans ce contexte, le secteur caritatif actuel et les entreprises sociales émergentes sont les mieux placés pour apporter des avantages dans les trois dimensions de la durabilité :

- **Dimension environnementale :** Accroître le niveau de détournement de la mise en décharge des textiles, ce qui permet d'atténuer les répercussions environnementales négatives en aval et en amont. Dans l'immédiat, le détournement de la mise en décharge contribue à la réduction des émissions de méthane en aval résultant de la décomposition des fibres biodégradables. À mesure que les marchés secondaires réduiront la demande de nouveaux produits et de matières vierges, les avantages en amont de la collecte et de la réutilisation des textiles pourraient devenir encore plus importants, en permettant d'éviter la pollution et les émissions de GES associées à l'extraction des matières premières, à la fabrication et au transport sur de longues distances pour les importations. Bien que les collecteurs de textiles, notamment les collecteurs caritatifs, mettent déjà à profit ces avantages en facilitant la réutilisation, il reste une occasion inexploitée de près d'un million de tonnes de matières réutilisables ou recyclables qui sont mis en décharge.
- **Dimension économique :** Le développement de la collecte et de la réutilisation des textiles représente une occasion économique incroyable pour une industrie déjà établie et prête à croître. Les marchés secondaires des textiles ont le potentiel de générer jusqu'à 7 milliards \$ CA pour

**l'économie canadienne.** La promotion de la collecte de textiles en vue de leur réutilisation entraîne également la création d'emplois tout au long de la chaîne de valeur, que ce soit pour les magasins, la logistique, les services administratifs, le tri ou la distribution. Le fait de détourner davantage de textiles du flux de déchets et d'éviter la mise en décharge permet non seulement de soutenir la croissance des marchés secondaires, mais aussi d'éviter aux contribuables et aux gouvernements locaux d'avoir à assumer les coûts connexes.

- **Dimension sociétale :** La pauvreté et la justice sociale, les services communautaires et sociaux, l'itinérance et le logement ainsi que les avantages collectifs figurent parmi les principales causes sociales financées par la collecte des textiles. Ces entreprises sociales aident et appuient grandement les services sociaux gouvernementaux soutenus par les contribuables.



## Triple avantage de la collaboration entre les municipalités et les organisations caritatives



**1. Réduction des coûts de gestion des déchets**



**2. Réduction des émissions de carbone**



**3. Amplification de l'incidence sociale**

En vue de l'atteinte de ces objectifs, le présent livre blanc met en évidence trois domaines clés de développement pour l'augmentation du détournement des déchets textiles post-consommation et le développement du secteur :

- **Influencer la perception et le comportement des clients :** Les efforts visant à communiquer les avantages uniques de la réutilisation des textiles et des dons caritatifs devront être adaptés aux différents publics. Le matériel de sensibilisation et de promotion conçu en partenariat avec les municipalités sur la base de messages clés communs est essentiel. Il faut assurer un suivi de la sensibilisation, des croyances et des comportements des consommateurs à l'échelle du Canada par rapport à des repères au fil du temps afin de guider la conception des campagnes et des programmes de collecte.
- **Établir un cadre et des paramètres communs pour les marchés secondaires :** Le Canada ne dispose pas actuellement d'un cadre commun reliant les méthodologies et les données essentielles telles que le flux de matières, l'évaluation des répercussions ainsi que la caractérisation des marchés et des infrastructures. Dans l'ensemble, cela entraîne une fragmentation des renseignements et entrave le secteur de la collecte et de la réutilisation des textiles dans ses efforts pour définir sa stratégie de croissance, établir l'ordre de priorité de ses efforts et éventuellement établir des mesures et des objectifs pour les répercussions. Une grande partie des données rassemblées dans ce rapport proviennent d'organisations disposant de programmes de longue date pour la chaîne de valeur des textiles, comme la Fondation Ellen MacArthur et le WRAP. Le Canada a commencé à combler le manque de données avec des études récentes, commandées par ECCC, sur les flux de textiles et de plastiques. À l'avenir, il sera essentiel de mettre en place un programme pour les textiles en soutenant des organisations telles que l'ANRTC, en uniformisant le langage, en créant des bases de référence pour le suivi des progrès et en établissant des mesures des répercussions fondées sur l'analyse des flux des matières et des flux économiques.

- **Favoriser la collaboration : Il existe un potentiel important de développement de partenariats entre les municipalités et l'industrie de la collecte des textiles à des fins caritatives.** Les friperies et les activités de réutilisation des textiles usagés, en particulier celles gérées par les secteurs caritatifs et sans but lucratif, représentent une triple occasion pour les municipalités canadiennes : 1) économies sur les coûts de gestion des déchets en détournant un flux de déchets de valeur de la mise en décharge; 2) réduction des émissions de carbone des décharges et contribution à la réduction des émissions de carbone grâce à une consommation réfléchie, et 3) amplification de l'incidence sociale par l'entremise du soutien de bonnes causes et d'occasions d'emploi dans le secteur. Il faut mieux quantifier et communiquer ces avantages afin de soutenir la prolifération des programmes de réacheminement des textiles et de faciliter le détournement de la mise en décharge des textiles à plus grande échelle.

## Références

1. **Banque mondiale** – *How Much Do Our Wardrobes Cost to the Environment?*, worldbank.org [en ligne], 2019, <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2019/09/23/costo-moda-medio-ambiente>
2. **McKinsey** – *The State of Fashion 2023: Holding onto growth as global clouds gather*, Mckinsey.com [en ligne], 2022, <https://www.mckinsey.com/industries/retail/our-insights/state-of-fashion>
3. **BBC** – *Why clothes are so hard to recycle*, bbc.com [en ligne], 2020, <https://www.bbc.com/future/article/20200710-why-clothes-are-so-hard-to-recycle>
4. **Fondation Ellen MacArthur** – *A New Textiles Economy: Redesigning Fashion's Future*, 2017
5. **Parlement européen** – *Environmental impact of the textile and clothing industry. What consumers Need to Know*, s.l., Union européenne, 2019
6. *Incidences de la production et des déchets textiles sur l'environnement (infographie)*, europarl.europa.eu [en ligne], 2022, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20201208STO93327/incidences-de-la-production-et-des-dechets-textiles-sur-l-environnement>
7. **Brooks, Andrew** – *Clothing Poverty: The Hidden World of Fast Fashion and Second-Hand Clothes*, s.l., Zed Books, 2015
8. *The environmental impact of fast shipping ecommerce in inbound logistics operations: A case study in Mexico*, **Munoz-Villamizar, Andres, et al.**, 2021, Journal of Cleaner Production, Vol. 283
9. **Statista** – *Canadian Apparel Market - Statistics & Facts*, statista.com [en ligne], 2022, [https://www.statista.com/topics/5125/apparel-market-in-canada/#topicHeader\\_\\_wrapper](https://www.statista.com/topics/5125/apparel-market-in-canada/#topicHeader__wrapper)
10. **Statistique Canada** – *Dépenses des ménages selon le type de ménage* [en ligne], 2021, [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022401&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110022401&request_locale=fr)
11. **Environnement et Changement climatique Canada** – *Un environnement sain et une économie saine*, Gatineau, Environnement et Changement climatique Canada, 2020
12. **McKinsey** – *Scaling Textile Recycling in Europe - Turning Waste Into Value*, 2022
13. **Fashion Takes Action** – *Étude de faisabilité sur le recyclage des textiles au Canada*, 2021
14. **Quantis** – *Measuring Fashion - Environmental Impact of the Global Apparel and Footwear Industries Study*, 2018
15. **Lakhan, Calvin** – *Phase 2 Textile Diversion Study - Appendix A*, s.l., projet d'étude de l'université York, 2018
16. **Statista** – *Distribution of Textiles in Household Residual Waste in the United Kingdom in 2017, by Type of Clothing and Collection Source*, statista.com [en ligne], 2022, <https://www.statista.com/statistics/1090053/textiles-in-household-residual-waste-in-the-uk-by-type-and-source/>

17. **Commission européenne** – Questions et réponses sur la stratégie de l'UE pour des textiles durables et circulaires, ec.europa.eu [en ligne], 2022, [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/QANDA\\_22\\_2015](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/QANDA_22_2015)
18. **Semaine canadienne de réduction des déchets** – *Déchets textiles : les faits*, wrwcanada.com [en ligne], <https://wrwcanada.com/en/get-involved/resources/textiles-themed-resources/textiles-waste-facts>
19. **United States Environmental Protection Agency** – *Textiles: Material-Specific Data*, EPA.gov [en ligne], 2018, <https://www.epa.gov/facts-and-figures-about-materials-waste-and-recycling/textiles-material-specific-data>
20. **Cheminfo Services inc.** – *Characterizing Reuse, Recycling and Disposal of Textiles in Canada*, s.l., Environnement et Changement climatique Canada, 2022
21. **Gouvernement du Canada** – *Industrie canadienne des textiles*, ised-isde.canada.ca [en ligne], <https://ised-isde.canada.ca/site/industrie-canadienne-textiles/fr/profil-lindustrie>
22. **OCDE** – manuel d'orientation sur la responsabilité élargie des producteurs [en ligne], 1982
23. **Lorax EPI** – *Textile EPR in Sweden*, Lorax EPI [en ligne], 5 octobre 2021, [https://www.loraxcompliance.com/blog/env/2021/10/05/Textile\\_EPR\\_in\\_Sweden.html](https://www.loraxcompliance.com/blog/env/2021/10/05/Textile_EPR_in_Sweden.html)
24. **Australian Fashion Council** – *National Clothing Product Stewardship Scheme Design Global Scan Report*, s.l., Queensland University of Technology, 2022
25. **Lakhan, Calvin** – *Extended Producer Responsibility for Textiles? Not so Fast...*, Advanced Waste Solutions [en ligne], 2019, <https://advancedwastesolutions.ca/2019/05/03/extended-producer-responsibility-for-textiles-not-so-fast/>
26. **Charity Retail Association** – *CRA: Reuse Must be at the Heart of Textiles Extended Producer Responsibility Plans*, charityretail.org.uk [en ligne], 2022, <https://www.charityretail.org.uk/cra-reuse-must-be-at-the-heart-of-textiles-extended-producer-responsibility-plans/>
27. **Slater, Keith** – *Environmental Impact of Textiles - Production, Processes and Protection*, s.l., Woodhead Publishing, 2003
28. **Ville de Markham** – *Textiles*, Markham.ca [en ligne], <https://www.markham.ca/wps/portal/home/neighbourhood-services/recycling-garbage/services/textiles>
29. **ANRTC** – *A Tipping Point: The Canadian Textile Waste Diversion Industry*, 2019
30. **Lakhan, Calvin** – *Better Practices in Municipal Textile Diversion: Experiences to Date*, s.l., Université York, 2021
31. **Magasin d'occasion de l'Armée du Salut** – *Rapport d'impact 2021 - 2022*, 2022
32. **Informa Market Research** – *Textile Diversion - An Indepth Study of Behaviour & Perceptions*, Markham, s.n., 2014

33. **Toneguzzi, Mario** – *Canadian Resale Apparel Market Sees Rapid Growth Amid Retail Slump: Study*, Retail Insider [en ligne], 20 décembre 2019, <https://retail-insider.com/retail-insider/2019/12/canadian-resale-apparel-market-sees-rapid-growth-amid-retail-slump-study/>
34. **IBISWorld** – *Second-Hand Goods Stores in the UK - Market Size 2010 - 2028*, ibisworld.com [en ligne], 2022, <https://www.ibisworld.com/united-kingdom/market-size/second-hand-goods-stores/>
35. **Statista** – *Secondhand Retail in the UK - Statistics & Facts*, statista.com [en ligne], 2022, <https://www.statista.com/topics/4593/second-hand-retail-in-the-united-kingdom-uk/#:~:text=A%202022%20survey%20found%20out,This%20text%20provides%20general%20information>
36. **Charity Retail Association** – *Our 2018 Research Programme Findings*, charityretai.org.uk [en ligne], 2018, <https://www.charityretail.org.uk/our-2018-research-programme-findings/>
37. **WRAP** – *The Role of Reuse in Helping Families Through the Cost-of-Living Crisis*, Banbury, s.n., 2022, préparé par Keith James, Sarah Key et Muhammad-Ameen Hatia
38. **IBISWorld** – *Used Goods Stores in Canada - Market Research Report*, ibisworld.com [en ligne], 2021, <https://www.ibisworld.com/canada/market-research-reports/used-goods-stores-industry/>
39. **PACE - Platform for Accelerating the Circular Economy** – *Textiles - Circular Economy Action Agenda*, La Haye, s.n., 2021
40. **Statista** – *Apparel - Canada*, statista.com [en ligne], <https://www.statista.com/outlook/cmo/apparel/canada>
41. *Secondhand Apparel Market Value Worldwide From 2021 to 2026*, statista.com [en ligne], 2022, <https://www.statista.com/statistics/826162/apparel-resale-market-value-worldwide/>
42. **Capgemini** – *Reshare, part of The Salvation Army, makes fashion retail more sustainable with AI*, Capgemini.com [en ligne], <https://www.capgemini.com/news/client-stories/reshare-part-of-the-salvation-army-makes-fashion-retail-more-sustainable-with-ai/#:~:text=With%20this%20solution%2C%20ReShare%20employees,apparel%20would%20be%20most%20appropriate>
43. **Imagine Canada** – *Le secteur canadien de bienfaisance et sans but lucratif en chiffres*, 2021
44. *Diversity is our Strength - Improving Working Conditions in Canadian Nonprofits*, Toronto, s.n., 2022
45. *Unfair or Unwanted? Competition Between Charities and For-Profit Businesses in Canada*, Toronto, s.n., 2019
46. **Boston Consulting Group** – *What an Accelerating Secondhand Market Means for Fashion Brands and Retailers*, bcg.com [en ligne], 2022, <https://www.bcg.com/publications/2022/the-impact-of-secondhand-market-on-fashion-retailers>